

Annexe n°3 – dossier d'accréditation, 2^e partie: BILAN – PERSPECTIVE – tableau synthétique

Pour chacun des items du tableau, l'établissement positionne la maturité de ses politiques ou dispositifs sur une échelle de 1 à 5 (du moins satisfaisant au plus satisfaisant). Il y ajoute un commentaire ainsi que les actions, modalités de pilotage et soutenabilité envisagées durant la période d'accréditation. Le cas échéant, indiquer « *sans objet* ».

POLITIQUES ET DISPOSITIFS	BILAN					COMMENTAIRES - ACTIONS
Echelle de maturité	1	2	3	4	5	Commentaires sur le bilan, ainsi que, le cas échéant, actions, modalités de pilotage et soutenabilité envisagées durant la période d'accréditation
Domaine 1 : Formation et pédagogie						
– cohérence interne de l'offre d'enseignement ;						
– innovation pédagogique ;						
– prise en compte de la diversification et de l'évolution des pratiques professionnelles ;						
– interaction entre aspects théoriques et pratiques ;						
– le cas échéant, interaction entre les enseignements proposés par l'établissement qui relèvent de différents domaines ou disciplines artistiques ;						
– pédagogie de projet ;						
– autonomie de l'étudiant ;						
– préparation à l'insertion professionnelle ;						
– attractivité de l'offre d'enseignements ;						

Domaine 2 : Recherche – état des activités de recherche artistique ; – organisation et gouvernance de la recherche ; – adossement de la formation à la recherche ; – partenariats en matière de recherche ; – adéquation des financements aux besoins de la recherche ; – valorisation de la recherche ;					
Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement – fonctionnement des instances de gouvernance ; – démarche qualité (délivrance du supplément au diplôme, mise en place de conseils de perfectionnement, évaluation des enseignements et des formations et prise en compte des résultats, dispositif d'auto-évaluation, etc.) ; – état du dialogue social ; – égalité, diversité et parité ; – caractère opérationnel de l'équipe pédagogique ; – caractère opérationnel de l'équipe administrative ; – caractère opérationnel des locaux et équipements ;					

Domaine 4 : Relation à l'étudiant – diversité de la population accédant à la formation ; – accompagnement et suivi interne des étudiants (suivi de cohorte) ; – condition de vie des étudiants ; – politique de stage et de mise en situation professionnelle ; – suivi de l'insertion professionnelle ;						
Domaine 5 : Inscription territoriale – liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles ; – partenariats socio-professionnels ; – partenariats institutionnels ; – articulation avec l'environnement régional de formation supérieure ; – actions en matière d'éducation artistique et culturelle ;						
Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale – liens et partenariats avec les structures artistiques et culturelles ; – partenariats socio-professionnels ; – partenariats institutionnels ; – relations européennes ; – relations internationales ;						